t

n°. 303.

Monsieur Morel maître en chirurgie à Limoges a envoié à l'Academie une observation sur une hernie du cerveau, de laquelle l'Academie m'a chargé de lui rendre compte.

L'enfant qui en fait le sujet avoit quatre ans, lorsqu'on demanda à Monsieur Morel son avis sur la tumeur qui dans l'état ordinaire étoit de la grosseur d'un oeuf de pigeon, et parvenoit jusqu'à la grosseur d'un oeuf d'oye quand la petite fille pleuroit ou se mettoit en colère. cette protubérance, dit Mr Morel, est située à la partie supérieure de l'occipital et à la partie postérieure et supérieure des pariétaux. Mr Morel reconut aussitot cette tumeur par le défaut d'ossification. l'ouverture du cercle osseux étoit environ d'un pouce de diamètre. La tumeur étoit fort molasse et rentroit très facilement par la compression et l'on appercevoit très distinctement les mouvements du cerveau.

Les parents de l'enfant avoient consulté d'autres chirurgiens qui avoient pris cette tumeur pour une hernie de la dure mere et étoient d'avis d'en faire l'ouverture. Mr Morel dissuada les parents & se contenta de panser cette petite fille avec des petites compresses graduées, qu'il trempa dans une décoction de vulneraires résolutifs & astringents, ce qu'il fit pendant l'espace d'un mois, sans aucune satisfaction de sa part. il fit continuer les mêmes pansements par les parents pendant deux mois, après lesquels

ARC 43 n° 154

un moral ne trouva rien de changé, quoiqu'il eut fait appliquer ~~contenir~~ une plaque de plomb pour contenir l'appareil. Cette fille est parvenue à l'age de douze ans sans que rien soit changé, si ce n'est que la tumeur paroit moins grosse, à mr moral, ~~lorsque~~ quoiqu'il avoue que le diametre du cercle osseux soit resté le même

je ne pense pas que l'Academie puisse faire usage de l'observation de mr moral, comme contribuant au progrès de l'art sur ce point; mais ~~comme~~ elle pourra l'employer comme venant à l'appui des faits qu'elle a déja pour douter du vice défaut de conformation, & sur la nécessité de suivre le conseil qu'elle a donné de ne point comprimer les tumeurs, mais seulement de les maintenir.

paris le 9 fevrier 1784   Guyenot